

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

FRIEDLAND PME

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Cet OPCVM a pour objectif de gestion la recherche d'une performance annualisée de 6% nette de frais sur la durée de placement recommandée, via une gestion active sur les marchés d'actions de pays de la zone euro.

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. L'OPC n'est pas géré en référence à un indice.

Il est classé : « Actions de pays de la zone euro »

Stratégie d'investissement

Pour répondre à son objectif de gestion, le fonds est principalement exposé en actions de moyenne, petite, voire très petite capitalisations qui constituent l'univers du fonds. Ces entreprises sont choisies pour la qualité de leurs fondamentaux, en toute indépendance par rapport aux indices boursiers. Dans l'univers des PME/ETI, le FCP investit dans des sociétés occupant moins de 5.000 personnes, ayant un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1.500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2.000 millions d'euros.

La stratégie est opportuniste et les gérants ne s'imposent aucune contrainte de fourchette dans leur allocation d'actifs, qui évolue en fonction de leurs choix et perspectives sur les évolutions des marchés. Ils s'efforcent d'investir dans des sociétés offrant des perspectives de développement importantes selon leurs analyses et ne s'imposent aucune contrainte d'allocation sectorielle.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 60% à 120% sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques, y compris pays émergents, de toutes tailles de capitalisation, de tous les secteurs, dont :

- 60 % minimum sur le marché des actions des pays de la zone euro.

- de 0% à 100% aux marchés des actions de petite capitalisation (sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 1 milliard d'euros).

- de 0% à 10% aux marchés des actions autres que ceux de la zone euro (y compris émergents).

- De 0% à 40% en instruments de taux souverains, du secteur

public et privé, d'émetteurs de la zone euro, de toutes notations, ou non notés, dont :

- de 0% à 40% en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation, ou non notés,

La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 8.

- De 0% à 25% en obligations convertibles.

- De 0% à 10% au risque de change sur des devises hors euro.

Les titres éligibles au PEA ou au PEA-PME représentent en permanence 75% minimum de l'actif.

Il peut être investi :

- en actions,

- en titres de créance et instruments du marché monétaire,

- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur les titres intégrant des dérivés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action et de taux.

Ces instruments peuvent entraîner une surexposition du portefeuille

- dépôts, emprunts d'espèces.

COMMENTAIRE DE GESTION

L'année a été marquée par la disparition de l'effet positif de la reprise post Covid, la crise énergétique en Europe, une inflation élevée et également la guerre en Ukraine.

Afin de lutter contre une inflation galopante, les banques centrales ont durci le ton, procédant à de multiples hausses de taux tout au long de l'année, parfois de forte ampleur et en prenant les investisseurs à contre-pied. La sanction a été immédiate pour les marchés financiers, avec une chute historique des marchés obligataires et une correction significative des marchés actions.

Si en 2022 les marchés financiers ont été fortement pénalisés par la guerre en Ukraine, l'inflation et les fortes hausses de taux des banques centrales, il semble que 2023 soit placé sous de meilleurs auspices.

Malgré le tarissement du crédit, la fragilité du marché de l'emploi, le plafond de la dette, l'économie mondiale reste résiliente comme en attestent les premiers résultats des entreprises du T1 2023.

La diminution des facteurs de risques cités ci-dessus explique la baisse de volatilité des marchés financiers avec le CBOE VIX Index étant baissier sur la période de juin 2022 à juin 2023 avec pour plus bas de 12.91 le 22/06/2023.

L'indice CAC 40 a gagné +24,94% sur la période. L'EURO STOXX 50 net total return a gagné +30,59%.

Le secteur le plus impacté est « Matériaux de base » avec l'indice sectoriel DJ Euro Stoxx en baisse de -10,27% sur la période. L'indice du secteur des « Technologies » a quant à lui progressé de +27,56% sur la même période. Les actions ont été dopées par les perspectives de l'intelligence artificielle et par l'anticipation de la fin de la hausse des taux.

Le baril de Brent est à 74,9\$ en fin juin 2023 ce qui correspond à une baisse annuelle de -34,76%.

Le bitcoin a fortement progressé sur la période avec une performance annuelle de +62,25%.

L'Or a marqué une progression de +6,20% sur la période.

FRIEDLAND GESTION pratique une gestion de conviction qui s'appuie à la fois sur des facteurs fondamentaux et techniques.

La performance annuelle de Friedland PME s'établit à : Part P : -19,81%, Part I : -19,17%. Sur la même période, l'indice CAC SMALL INDEX gagne +4,90%.

Les performances :

Performance Friedland PME part P (FR0011679307) sur 1 an	-19,81%
Performance Friedland PME part I (FR0011679315) sur 1 an	-19,17%
Performance CAC Small Index sur 1 an	+4,90%

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres (SFTR) pour prises ou mises en pension, prêts ou emprunts de titres et les TRS

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

Critères ESG

Dans sa politique d'investissement, Friedland Gestion sélectionne des valeurs dont elle considère qu'elles permettront de créer un environnement attrayant susceptible de promouvoir l'investissement. Friedland Gestion ne prend pas en compte de manière systématique les critères ESG (critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance) dans la mise en œuvre de sa politique d'investissement, ce qui n'exclut pas que des critères extra-financiers puissent être pris en compte par les gérants.

L'ensemble des informations sur les critères ESG est accessible sur le site internet de Friedland Gestion à l'adresse suivante : <http://www.friedland-gestion.com>

Article 6 SFDR - Taxonomie

Le FCP est considéré comme relevant du champ d'application de l'article 6 du Règlement SFDR. Informations relatives au Règlement (UE) 2020/852 sur la Taxonomie : Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 30/06/2023

FRIEDLAND PME

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La sélection et l'évaluation des intermédiaires font l'objet de procédures contrôlées.

Toute entrée en relation est examinée, agréée par un comité ad hoc avant d'être validée par la Direction.

L'évaluation est au minimum annuelle et prend en compte plusieurs critères liés en premier lieu à la qualité de l'exécution (prix d'exécution, délais de traitement, bon dénouement des opérations...) et à la pertinence des prestations de recherche (analyses financière, technique et économique, bien-fondé des recommandations...).

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

La Politique de rémunération de FRIEDLAND GESTION a pour objet de définir les principes de rémunération en vigueur au sein de la société de gestion.

Rémunérations versées par la Société de Gestion (Art. 314-85-2 du RG AMF et Instruction AMF n°-2011-19) :

La politique de rémunération mise en place au sein de Friedland Gestion est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 dite « OPCVM 5 » concernant les OPCVM gérés par les sociétés de gestion. Ces règles ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine et efficace des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

Le détail de la politique de rémunération de Friedland gestion est disponible sur le site internet <http://www.friedland-gestion>. Un exemplaire papier de la politique de rémunération sera mis à disposition des investisseurs gratuitement et sur simple demande, dans un délai de 8 jour ouvré.

La politique de rémunération concerne les dirigeants de la société de gestion, les personnels chargés de la gestion de portefeuille, les fonctions de contrôle et les fonctions commerciales. Les rémunérations fixes des collaborateurs concernés correspondent à leur expérience et aux fourchettes du marché.

Au sein de Friedland gestion, il n'existe aucune rémunération variable au titre des activités de gestion.

Evènements intervenus au cours de la période

01/07/2022 Frais : Mise à jour du paragraphe descriptif relatif à la commission de surperformance, afin de prendre en compte les dernières orientations de l'ESMA

01/07/2022 Frais : Mise à jour du tableau des frais facturés au fonds au niveau de la commission de surperformance.

BILAN ACTIF

	30/06/2023	30/06/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	1 509 907,26	1 802 339,40
Actions et valeurs assimilées	1 509 907,26	1 802 339,40
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 509 907,26	1 773 062,50
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	29 276,90
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	16 325,79	39 657,93
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	16 325,79	39 657,93
Comptes financiers	32 322,65	44 120,72
Liquidités	32 322,65	44 120,72
Total de l'actif	1 558 555,70	1 886 118,05

BILAN PASSIF

	30/06/2023	30/06/2022
Capitaux propres		
Capital	1 885 514,80	1 818 437,90
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-295 781,67	117 328,57
Résultat de l'exercice (a, b)	-34 488,56	-53 690,08
Total des capitaux propres	1 555 244,57	1 882 076,39
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	3 311,13	4 041,66
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	3 311,13	4 041,66
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	1 558 555,70	1 886 118,05

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	30/06/2023	30/06/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2023	30/06/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 327,02	2 968,15
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	2 327,02	2 968,15
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	42,34	268,22
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	42,34	268,22
Résultat sur opérations financières (I - II)	2 284,68	2 699,93
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	36 492,07	67 344,54
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-34 207,39	-64 644,61
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-281,17	10 954,53
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-34 488,56	-53 690,08

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part P :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
P	FR0011679307	2,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
I	FR0011679315	1,6 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
P	FR0011679307	Néant
I	FR0011679315	Néant

Commission de surperformance

Part FR0011679307 P

10% TTC de la performance au-delà d'une performance annuelle de 6%.

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 10% TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC nette de frais de gestion fixes, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance

et

- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance de 6% l'an net de frais fixes pour la part P et 6,80% l'an net de frais fixes pour la part I.

et

- enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

La progression de la valeur liquidative de la part de l'OPC est comparée à une hausse annuelle de 6% net de frais, en linéaire, prorata temporis.

(2) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/07/2022, toute sous-performance du fonds par rapport au taux de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

(6) Elle est potentiellement acquise pour la première fois à la société de gestion selon ces modalités au 30/06/2023, pour les deux catégories de parts.

Part FR0011679315 I

10% TTC de la performance au-delà d'une performance annuelle de 6,80%.

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 10% TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC nette de frais de gestion fixes, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance

et

- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance de 6% l'an net de frais fixes pour la part P et 6,80% l'an net de frais fixes pour la part I.

et

- enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

La progression de la valeur liquidative de la part de l'OPC est comparée à une hausse annuelle de 6% net de frais, en linéaire, prorata temporis.

(2) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/07/2022, toute sous-performance du fonds par rapport au taux de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

(6) Elle est potentiellement acquise pour la première fois à la société de gestion selon ces modalités au 30/06/2023, pour les deux catégories de parts.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
(1) Dépositaire : En TTC : - Actions, ETF, warrants, obligations convertibles, droits: 15€ France, Belgique et Pays-Bas 40€ pour les autres Pays - Obligations, TCN, Titres Négociables à court terme: France : 25€ Autres Pays : 55 € - OPCVM : France / admis Euroclear : 15€ Etranger : 40 € Offshore : 150 € (2) Société de gestion : En % TTC : - Actions, ETF, warrants, obligations convertibles, droits: 0.35% - Obligations 0.10% Hors frais acquis au dépositaire Prélèvement sur chaque transaction	(2)	(1)	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/06/2023	30/06/2022
Actif net en début d'exercice	1 882 076,39	4 050 517,06
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	190 431,92	130 592,99
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-138 709,66	-1 357 151,82
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	94 722,31	583 565,98
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-375 851,42	-378 199,15
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-8 458,56	-20 163,87
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-54 759,02	-1 062 440,19
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-812 777,69</i>	<i>-758 018,67</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-758 018,67</i>	<i>304 421,52</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-34 207,39	-64 644,61
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	1 555 244,57	1 882 076,39

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	32 322,65	2,08	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	32 322,65	2,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/06/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	30/06/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	30/06/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-34 488,56	-53 690,08
Total	-34 488,56	-53 690,08

	30/06/2023	30/06/2022
C1 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-26 499,39	-43 169,24
Total	-26 499,39	-43 169,24
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/06/2023	30/06/2022
C2 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-7 989,17	-10 520,84
Total	-7 989,17	-10 520,84
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-295 781,67	117 328,57
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-295 781,67	117 328,57

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/06/2023	30/06/2022
C1 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-201 805,47	85 611,18
Total	-201 805,47	85 611,18
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/06/2023	30/06/2022
C2 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-93 976,20	31 717,39
Total	-93 976,20	31 717,39
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
28/06/2019	C1 PART CAPI P	556 444,44	3 805,827	146,20	0,00	0,00	0,00	-36,50
28/06/2019	C2 PART CAPI I	313 192,75	40,94	7 650,04	0,00	0,00	0,00	-1 835,40
30/06/2020	C1 PART CAPI P	790 565,66	4 295,827	184,03	0,00	0,00	0,00	-20,27
30/06/2020	C2 PART CAPI I	397 133,38	40,94	9 700,37	0,00	0,00	0,00	-1 005,52
30/06/2021	C1 PART CAPI P	3 303 594,30	11 676,668	282,92	0,00	0,00	0,00	51,23
30/06/2021	C2 PART CAPI I	746 922,76	49,74	15 016,54	0,00	0,00	0,00	2 804,31
30/06/2022	C1 PART CAPI P	1 368 639,69	7 236,697	189,12	0,00	0,00	0,00	5,86
30/06/2022	C2 PART CAPI I	513 436,70	50,74	10 118,97	0,00	0,00	0,00	417,74
30/06/2023	C1 PART CAPI P	1 059 366,00	6 985,404	151,65	0,00	0,00	0,00	-32,68
30/06/2023	C2 PART CAPI I	495 878,57	60,626	8 179,30	0,00	0,00	0,00	-1 681,87

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI P		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	551,14600	88 807,63
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-802,43900	-129 852,62
Solde net des Souscriptions/Rachats	-251,29300	-41 044,99
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	6 985,40400	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI I		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	10,88600	101 624,29
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-1,00000	-8 857,04
Solde net des Souscriptions/Rachats	9,88600	92 767,25
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	60,62600	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI P	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	30/06/2023
FR0011679307 C1 PART CAPI P	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,40
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	28 676,76
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,80
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	30/06/2023
FR0011679315 C2 PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,60
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	7 814,51
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/06/2023
Créances	SRD et règlements différés	16 325,79
Total des créances		16 325,79
Dettes	Frais de gestion	3 311,13
Total des dettes		3 311,13
Total dettes et créances		13 014,66

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	1 509 907,26	97,08
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	1 509 907,26	97,08
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	16 325,79	1,05
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-3 311,13	-0,21
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	32 322,65	2,08
DISPONIBILITES	32 322,65	2,08
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	1 555 244,57	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			1 509 907,26	97,08
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			1 509 907,26	97,08
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			1 502 292,51	96,59
TOTAL BELGIQUE			8 700,00	0,56
BE0974299316 INVIBES ADVERTISING	EUR	1 450	8 700,00	0,56
TOTAL ESPAGNE			0,00	0,00
ES0158252033 LET'S GOWEX	EUR	1 000	0,00	0,00
TOTAL FRANCE			1 415 787,31	91,03
FR0000031577 VIRBAC	EUR	135	36 517,50	2,35
FR0000035818 ESKER	EUR	260	36 036,00	2,32
FR0000038242 LUMIBIRD	EUR	500	7 400,00	0,48
FR0000130692 CHARGEURS	EUR	1 121	12 420,68	0,80
FR0004040608 ABC ARBITRAGE	EUR	2 000	11 900,00	0,77
FR0004056851 VALNEVA SE	EUR	8 000	53 408,00	3,43
FR0004065605 MEDINCELL	EUR	11 787	77 204,85	4,96
FR0010282822 SES IMAGOTAG	EUR	390	36 660,00	2,36
FR0010331421 INNATE PHARMA	EUR	7 100	20 412,50	1,31
FR0010609206 OREGE - PROMESSES	EUR	24 140	8 569,70	0,55

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0010722819 KALRAY	EUR	2 200	62 150,00	4,00
FR0010844464 MEDESIS PHARMA	EUR	9 000	11 700,00	0,75
FR0010907956 CARMAT	EUR	8 519	61 421,99	3,95
FR0011049824 MEDIAN TECHNOLOGIES	EUR	7 000	42 420,00	2,73
FR0011051598 AMOEBA	EUR	17 000	9 588,00	0,62
FR0011052257 GLOBAL BIOENERGIES	EUR	31 992	102 694,32	6,60
FR0011271600 FERMENTALG	EUR	29 900	22 185,80	1,43
FR0011341205 NANOBLOTIX	EUR	4 500	20 880,00	1,34
FR0011471135 PHAXIAM THERAPEUTICS	EUR	33 750	23 118,75	1,49
FR0011648716 CARBIOS	EUR	2 021	70 735,00	4,55
FR0011898584 UV GERMI	EUR	1 500	6 870,00	0,44
FR0011995588 VOLTALIA RGPT	EUR	2 000	29 160,00	1,87
FR0012127173 OSE IMMUNOTHERAPEUTICS	EUR	4 625	15 262,50	0,98
FR0012333284 ABIVAX	EUR	1 000	15 600,00	1,00
FR0012532810 WAGA ENERGY	EUR	300	8 640,00	0,56
FR0013227113 SOITEC REGROUPEMENT	EUR	150	23 242,50	1,49
FR0013233012 INVENTIVA	EUR	1 000	3 690,00	0,24
FR0013254851 VALBIOTIS	EUR	29 227	125 968,37	8,10
FR0013296746 ADVICENNE	EUR	3 000	11 400,00	0,73
FR0013333077 AFFLUENT MEDICAL	EUR	88 232	108 966,52	7,01

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0013439627 GROUPE OKWIND	EUR	1 100	29 150,00	1,87
FR0013462231 MUNIC	EUR	14 625	39 487,50	2,54
FR0013482791 NACON	EUR	6 000	11 880,00	0,76
FR0014003T71 OMER-DECUGIS CIE	EUR	3 330	15 617,70	1,00
FR0014003XT0 NFL BIOSCIENCES	EUR	30 001	77 402,58	4,98
FR0014004974 ENOGIA	EUR	8 189	29 562,29	1,90
FR0014005OJ5 ACTICOR BIOTECH	EUR	13 941	73 887,30	4,75
FR00140062B9 TOOSLA	EUR	11 765	16 471,00	1,06
FR0014007LQ2 HUNYVERS	EUR	1 504	23 011,20	1,48
FR0014007ND6 HAFFNER ENERGY	EUR	3 750	7 500,00	0,48
FR0014009YQ1 LHYFE	EUR	1 200	8 400,00	0,54
FR001400IRI9 CARBIOS DS2023	EUR	2 021	7 194,76	0,46
TOTAL LUXEMBOURG			49 905,20	3,21
FR0013379484 SOLUTIONS 30	EUR	17 900	49 905,20	3,21
TOTAL PAYS-BAS			27 900,00	1,79
NL0012047823 AVANTIUM	EUR	7 500	27 900,00	1,79
TOTAL Bons de Souscriptions négo. sur un marché régl. ou assimilé			7 614,75	0,49
TOTAL FRANCE			7 614,75	0,49
FR0014007951 DRONE VOLT BS26	EUR	2 667 000	5 334,00	0,34
FR001400FL38 AFFLUENT MEDICAL BSAR 23	EUR	76 025	2 280,75	0,15

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées non négo. sur un marché régl.			0,00	0,00
TOTAL Bons de Souscriptions non négo. sur un marché régl. ou assimilé			0,00	0,00
TOTAL FRANCE			0,00	0,00
FR00140074B4 FERMENTALG BSA-BLUE W151223	EUR	20 000	0,00	0,00

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C2 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*